



Atlas des Oiseaux nicheurs et hivernants

Région de Bruxelles-Capitale

2022-2024

Présentation générale

1. Contexte

La biodiversité en ville est devenue un point d'attention croissant pour les autorités, les citoyens et les associations comme Natagora. Les oiseaux sont des bio-indicateurs de référence dans l'étude de l'évolution de l'environnement. Aves, le pôle ornithologique de Natagora, suit, au travers de différents programmes de monitoring, les populations d'oiseaux en Région de Bruxelles-Capitale, et ce sur deux rythmes particuliers ; tout d'abord sur une base annuelle pour plusieurs programmes tels que le Suivi des Oiseaux Communs par points d'écoute (SOCBRU), le suivi des espèces exotiques, des hirondelles, des oiseaux d'eau au printemps (DPOE) et en hiver (DHOE). Ces programmes ont principalement pour finalité d'estimer des tendances, des évolutions de population. Outre ces suivis annuels, il est nécessaire de compléter à intervalles espacés les connaissances et d'avoir une image aussi complète que possible, presque exhaustive, de l'avifaune ; il s'agit alors de déterminer la liste des espèces présentes sur le territoire bruxellois, les effectifs et la distribution de chaque espèce. Ce sont les projets atlas. Vu l'ampleur du travail sur le terrain les atlas se font sur un rythme long, +/- tous les 20 ans. Une comparaison est possible d'un atlas à l'autre, et permet d'avoir une image très précise de l'évolution de l'avifaune. La région de Bruxelles-Capitale a déjà fait l'objet de deux atlas ornithologiques, le dernier en 2000-2004. Il est donc temps de se relancer dans l'aventure !

Aves, en association avec Natuurpunt Studie, ont été sélectionnées par Bruxelles-Environnement pour réaliser un Atlas des oiseaux de la Région de Bruxelles-Capitale entre 2022 et 2024. Cet atlas, comme les précédents, fait appel à la communauté des ornithologues bénévoles. Ce projet est synchronisé avec les régions adjacentes, Natuurpunt ayant lancé son Vogelatlas 2020-2023 pour la Flandre et un atlas wallon étant en préparation.



Cet atlas des oiseaux 2022-2024 est d'autant plus important pour la connaissance de l'avifaune régionale que les pressions sur l'environnement et sur la biodiversité s'accroissent à un rythme élevé, pression immobilière et urbanisation des espaces verts ou laissés en friche, artificialisation des sols, fragmentation des habitats, réchauffement climatique amplifié en milieu urbain, espèces exotiques en croissance, augmentation des épizooties aviaires, surfréquentation de certains sites naturels etc. Néanmoins de nombreuses actions positives ont été entreprises par les autorités ou par des citoyens : le Plan Nature de la RBC, les plans natures communaux, les différents maillages écologiques, le Plan de gestion de la Forêt de Soignes, la gestion des sites Natura 2000, la gestion écologique des parcs, plans d'eau et cours d'eau, les actions en faveur d'espèces particulières comme les moineaux et les hirondelles, etc. L'Atlas des oiseaux permettra une évaluation de l'impact de ces pressions et de l'effet bénéfique espéré des mesures de conservation sur l'avifaune.

2. Objectifs de l'Atlas 2022-2024

2.1. Établir la liste complète des espèces de la Région de Bruxelles-Capitale

2.2. Évaluer les **effectifs** aussi finement que possible

2.3. Préciser la **distribution régionale**

Espèces communes : établir des cartes de densité à haute résolution.

Espèces peu communes : localiser de façon précise les sites de nidification

2.4. **Nicheur + Hivernant**

Cet Atlas visera, pour la première fois, tant l'avifaune nicheuse qu'hivernante. Le travail de terrain se fera sur deux saisons : **de (février) mars à juillet (août)** pour la période de nidification et du **1er décembre au 28 février** pour la période d'hivernage.

Les saisons concernées par l'Atlas 2022-2024 sont :

- Printemps 2022
 - Hiver 2022-2023
- Printemps 2023
 - Hiver 2023-2024
- Printemps 2024
 - Hiver 2024-2025

Les mois de janvier et février 2025 sont par conséquent inclus dans la période Atlas.

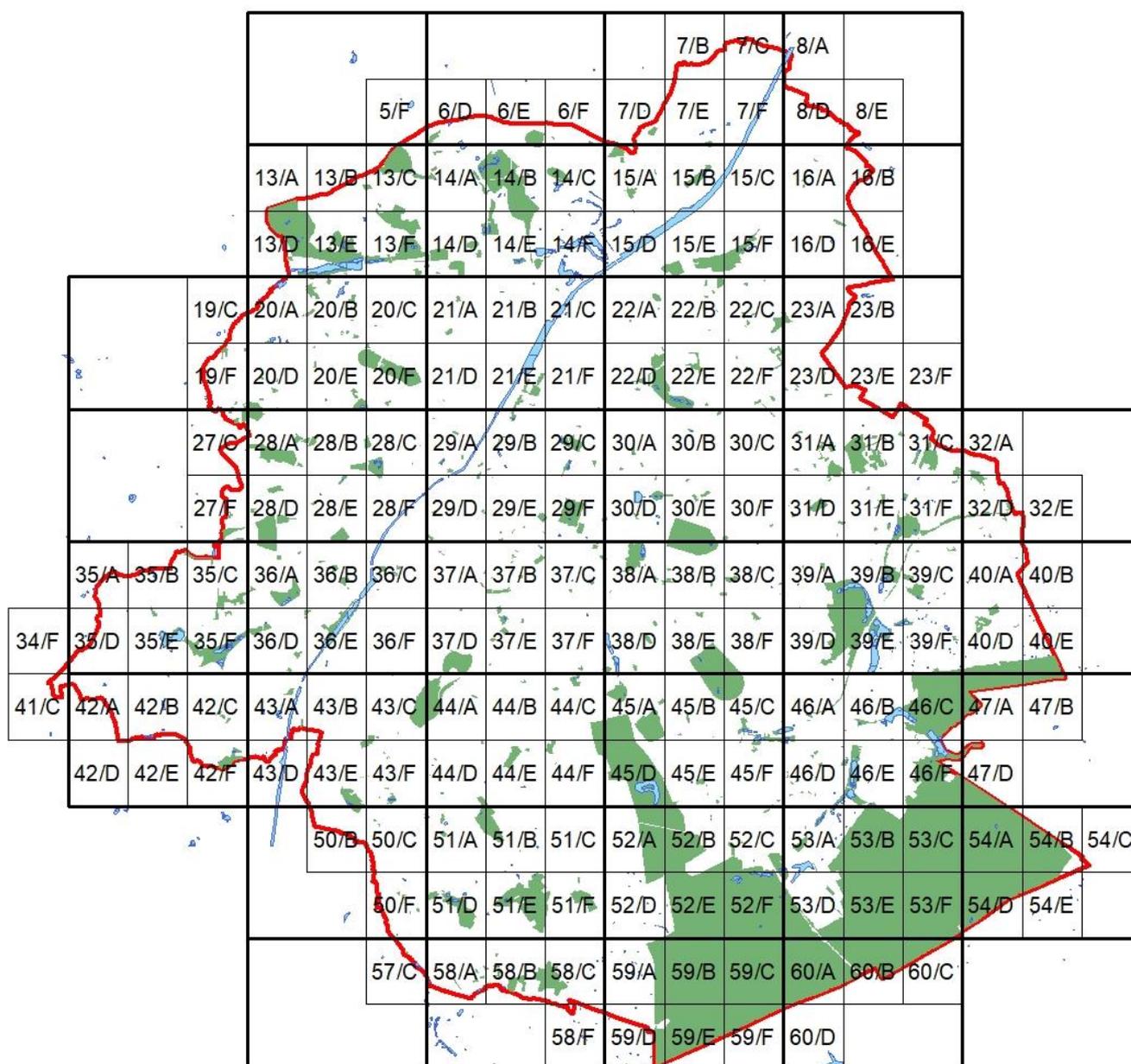
Un objectif important est aussi de **mobiliser la communauté ornithologique** autour d'un grand projet. Les 'époques' Atlas sont un jalon important et inoubliable dans la vie d'un ornithologue, cela ne se reproduit que tous les 20 ans. Ces grands projets collectifs permettent de créer une communauté active et de pratiquer un autre type d'ornithologie une ou deux fois dans la vie.

3. Méthodologie

Ci-après sont seulement repris les grands principes de la méthodologie Atlas, les détails sont explicités dans un autre document, le *'Manuel de l'Atlas des Oiseaux de Bruxelles'*. La méthodologie sera aussi l'objet d'une formation spécifique donnée aux futurs participants.

3.1. Carroyage

Dans le cadre de cet Atlas, la grille de référence Atlas pour le découpage de la Région de Bruxelles-Capitale est dérivée l'ancien atlas **De Rouck**, c'est-à-dire la même que dans les deux atlas régionaux précédents. Ce choix garanti que des comparaisons très

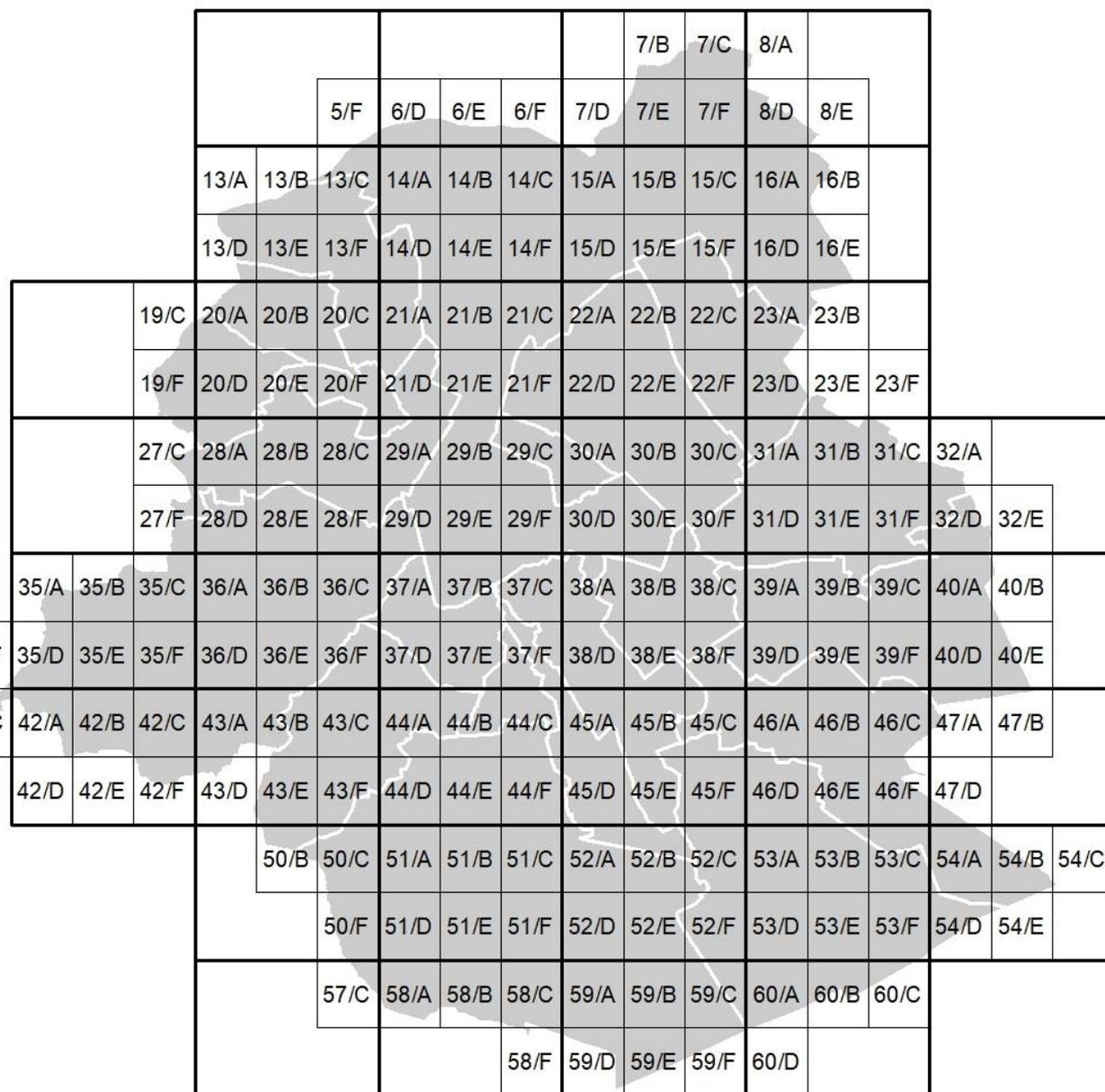


Carte de la région bruxelloise avec numérotation des carrés-Atlas (grille De Rouck incluant les espaces verts et les plans d'eau)

3.2. La Grille Atlas

L'unité de base pour les prospections sur le terrain est un 'carré' (un bloc) de la Grille Atlas qui couvre Bruxelles, de 0.96 x 1.07 km de côté, soit pratiquement un km² (ou 100 ha). Les participants réservent un ou plusieurs carrés-Atlas, l'idéal étant de terminer un carré par année.

Il y a, pour toute la Région de Bruxelles-Capitale, 198 carrés-atlas à couvrir en trois années. Pour les carrés situés à cheval sur la frontière régionale, il ne faut en effet couvrir que la partie bruxelloise. Une surface de 162 km² est ainsi à parcourir.



									7/B	7/C	8/A							
			5/F	6/D	6/E	6/F	7/D	7/E	7/F	8/D	8/E							
		13/A	13/B	13/C	14/A	14/B	14/C	15/A	15/B	15/C	16/A	16/B						
		13/D	13/E	13/F	14/D	14/E	14/F	15/D	15/E	15/F	16/D	16/E						
		19/C	20/A	20/B	20/C	21/A	21/B	21/C	22/A	22/B	22/C	23/A	23/B					
		19/F	20/D	20/E	20/F	21/D	21/E	21/F	22/D	22/E	22/F	23/D	23/E	23/F				
		27/C	28/A	28/B	28/C	29/A	29/B	29/C	30/A	30/B	30/C	31/A	31/B	31/C	32/A			
		27/F	28/D	28/E	28/F	29/D	29/E	29/F	30/D	30/E	30/F	31/D	31/E	31/F	32/D	32/E		
		35/A	35/B	35/C	36/A	36/B	36/C	37/A	37/B	37/C	38/A	38/B	38/C	39/A	39/B	39/C	40/A	40/B
34/F	35/D	35/E	35/F	36/D	36/E	36/F	37/D	37/E	37/F	38/D	38/E	38/F	39/D	39/E	39/F	40/D	40/E	
41/C	42/A	42/B	42/C	43/A	43/B	43/C	44/A	44/B	44/C	45/A	45/B	45/C	46/A	46/B	46/C	47/A	47/B	
		42/D	42/E	42/F	43/D	43/E	43/F	44/D	44/E	44/F	45/D	45/E	45/F	46/D	46/E	46/F	47/D	
			50/B	50/C	51/A	51/B	51/C	52/A	52/B	52/C	53/A	53/B	53/C	54/A	54/B	54/C		
			50/F	51/D	51/E	51/F	52/D	52/E	52/F	53/D	53/E	53/F	54/D	54/E				
			57/C	58/A	58/B	58/C	59/A	59/B	59/C	60/A	60/B	60/C						
						58/F	59/D	59/E	59/F	60/D								

Carte de la région bruxelloise avec numérotation des carrés-Atlas (grille De Rouck incluant les limites des communes)

3.3. Informations à obtenir sur le terrain (nidification)

Les prospections pour la nidification sont à mener de février à juillet (août) selon la phénologie des espèces. L'objectif est légèrement différent pour deux catégories d'espèces qui ont été définies : d'une part, les espèces jugées « fréquentes », au nombre de 34, et, d'autre part, toutes les autres espèces (au moins 85) classées comme « non communes ».

Dans chaque carré, le participant est invité à rechercher pour chaque espèce (sauf les 34 fréquentes) l'indice de nidification le plus élevé sur une échelle internationale de 15 codes (basée sur les comportements observés).

De plus, chaque observateur devra tenter de comptabiliser le nombre de couples nicheurs pour chaque espèce pour son carré.

Pour les espèces « fréquentes », il s'agira d'utiliser 6 catégories d'abondance A : 1 à 5 couples, B : 6 à 10, C : 11 à 20, D : 21 à 40, E : 41 à 80 et F : plus de 80.

Pour les espèces « non-communes », il s'agira d'estimer le nombre de couples nicheurs le plus précisément possible et de cartographier (localiser sur une carte) les territoires et/ou les nids trouvés.

3.4. Informations à obtenir sur le terrain pendant l'hiver

Le principe est identique à celui du printemps. Les prospections d'hiver ont pour but d'estimer la quantité d'oiseaux de chaque espèce pendant la période comprise entre le 1er décembre et le 28 février. L'objectif est légèrement différent pour les deux catégories d'espèces qui ont été définies : d'une part, les espèces jugées « fréquentes » et, d'autre part, toutes les espèces classées comme « non communes ». Pour chaque espèce observée, le participant est invité à estimer le nombre d'individus selon des catégories d'abondance.

A : 1 à 5 individus, B : 6 à 10, C : 11 à 20, D : 21 à 40, E : 41 à 80 et F : plus de 80 individus, ou si possible de donner un nombre, en considérant le maximum observé pendant la période hivernale (décembre-janvier-février) l'année de la prospection.

Pour les espèces « non-communes », il s'agira d'estimer le nombre d'individus le plus précisément possibles mais aussi de cartographier (localiser sur une carte) les observations (individus, dortoirs, etc.)

3.5. Échantillonnages d'une heure (printemps et hiver)

En plus des prospections « tout azimut », deux relevés d'une heure sont réalisés au sein de chaque carré-atlas pour chaque saison (soit quatre par carré). Il s'agit de parcourir le carré pendant une heure en notant toutes les espèces et tous les individus détectés. Ces parcours ont pour but de disposer d'échantillonnages semi-standardisés qui peuvent alors être comparés dans l'espace (cartes de densités relatives obtenues par modélisation spatiale) - et dans le temps (puisque le même échantillonnage a été mené entre 2002 et 2004, pour les nicheurs du moins).

Ces échantillonnages sont à effectuer au cours de quatre périodes bien définies :

- Printemps
 - Du 1er avril au 15 mai (1^{er} passage nicheur)
 - Du 16 mai au 30 juin (2^{ème} passage nicheur)

- Hiver
 - Du 1er décembre au 15 janvier (1^{er} passage hiver)
 - Du 16 janvier au 28 février (2^e passage hiver)

Deux relevés successifs doivent être espacés d'au moins 15 jours.

En période de reproduction, les relevés sont réalisés uniquement le matin, si possible au cours des 4 premières heures suivant le lever du soleil ; en hiver toute la journée.

Les zones urbaines sont très bruyantes, dans le cas de la région bruxelloise et de son trafic automobile et aérien intense, il est souhaitable de faire les 4 échantillonnages d'une heure le dimanche matin.

3.6. Poursuite des programmes de suivis annuels

Les programmes habituels de suivis (oiseaux d'eau au printemps DPOE et en hiver DHOE, points d'écoute SOCBRU) se poursuivent pendant la période atlas et les résultats viendront s'ajouter à tous les autres. Les tendances des populations à long terme seront aussi évoquées dans le travail de synthèse final.

4. Outils

4.1. Un site internet dédié à l'Atlas

Le site internet [Vogelatlas](#) (atlas de la région flamande), conçu par Sovon (NL) et utilisé par Natuurpunt, a été repris par Natagora, moyennant quelques adaptations aux particularités méthodologiques et cartographiques de l'Atlas des Oiseaux de Bruxelles. Ce site rassemble, en une cartographie simple et en tableaux, les données de terrain récoltées par les participants sur leur carré-atlas, les données isolées de Observations.be provenant aussi d'autres observateurs ne participant au projet atlas, l'état d'avancement global et local de l'atlas, les carrés-atlas disponibles etc.

Les différents écrans permettent, pour chaque carré-atlas, l'encodage des indices et preuves de nidification, les estimations des effectifs, la localisation des sites de nidifications etc.

L'utilisation de ce site est obligatoire pour gérer son carré-atlas.

- www.atlas-oiseaux-bruxelles.be (en français)
- www.vogelatlas-brussel.be (en néerlandais)

4.2. Une application Atlas pour smartphone

L'application [Avimap](#) a été créée par [Sovon](#) pour la saisie de données de terrain, entre autres dans le cadre des atlas des oiseaux. Elle est compatible avec les smartphones qui possèdent le système d'exploitation Android.

Avimap est un outil très pratique et efficace qui diminue beaucoup le travail à domicile, il peut être utilisé pour réaliser les transects d'une heure, pour pointer et localiser les sites de nidification et les autres données obtenues pendant les prospections atlas.

Il n'est pas obligatoire d'utiliser cette application. Toutes les données peuvent être consignées sur le terrain dans un carnet de notes et ensuite encodées directement sur

le site internet. Les données encodées sur le terrain via les applications mobiles connectées à Observations.be ([ObsMapp](#) ou [iObs](#)) seront visibles sur le portail de l'atlas (voir 4.1) mais le responsable d'un carré devra quand même passer par le portail pour donner son estimation par espèce et encoder alors ses échantillonnages d'une heure.

5. Charge de travail et soutien par Natagora

Plusieurs participants peuvent s'associer et former une équipe pour réaliser un ou plusieurs carrés-atlas.

Les coordinateurs régionaux (pour les francophones : Alain Paquet, pour les néerlandophones : Simon Feys) forment, accompagnent et soutiennent les volontaires, ils sont à leur disposition pour toute aide ou question. Ils informeront aussi les participants tout au long de l'année sur les prospections à mener en fonction de l'époque et des habitats.

Les programmes de monitoring permanents (SOCBRU, DPOE, DHOE...) ne doivent pas être affaiblis par une participation à l'atlas, il est conseillé de bien évaluer la charge de travail cumulée avant de se lancer dans ce projet et de ne choisir qu'un nombre limité de carrés en fonction du temps disponible de chacun.

Une année type de recherches sur un carré-atlas comprend les recherches suivantes (en fonction des habitats présents dans chaque carré).

5.1. Printemps

Février-mars :

Rapaces nocturnes, picidés, perruches à collier et p. alexandre, et certains passereaux nicheurs précoces (passereaux forestiers) : sorties de prospection dans le carré-atlas avec recherche d'indices de nidification et localisation des sites de nidification des espèces 'rares'.

1^{er} avril – 15 mai :

Premier transect d'une heure

Sorties de recherche d'indices de nidification et de localisation des sites de nidification des espèces 'rares'.

Sorties nocturnes (Bécasses des bois...)

16 mai au 30 juin :

Deuxième transect d'une heure (espacé de au moins 15 jours du précédent transect)

Sorties de recherche d'indices de nidification et de localisation des sites de nidification des espèces 'rares'.

Sorties nocturnes (jeunes de Hiboux moyens-ducs...)

Fin juin : localisation et dénombrement des nids de Martinets noirs, d'Hirondelles de fenêtre...

Juillet (août) :

Sorties de recherche d'indices de nidification et de localisation des sites de nidification des espèces 'rares' tardives.

5.2. Hiver

1er décembre au 15 janvier :

Troisième transect d'une heure

Sorties de localisation et dénombrement des espèces 'rares'

Localisation et dénombrement des dortoirs de corvidés, perruches, étourneaux, laridés, cormorans, hérons cendrés, moineaux domestiques, pipits, bergeronnettes...

16 janvier au 28 février :

Quatrième transect d'une heure

Sorties de localisation et dénombrement des espèces 'rares'

Localisation et dénombrement des dortoirs de corvidés, perruches, étourneaux, laridés, cormorans, hérons cendrés, moineaux domestiques, pipits, bergeronnettes...

De fin août à novembre, en période de migration, les participants encodent sur le portail Observations.be leurs observations isolées comme ils le font d'habitude en dehors des opérations atlas. Les données de migration peuvent être encodées dans observations.de préférence sous forme d'une liste complète (cf. Suivi Permanent de l'Avifaune) ou dans Trektellen.

6. Produit final attendu

Au terme des 6 saisons de prospections (3 printemps et 3 hivers), nous obtiendrons ensemble une image précise de l'état de l'avifaune bruxelloise, la plus complète jamais obtenue puisqu'elle prendra aussi en compte la saison hivernale. Un ensemble de monographies concernant toutes les espèces observées sera obtenue. L'ensemble des données servira également, nous en sommes certains, à une meilleure identification des enjeux de biodiversité et un outil puissant pour améliorer l'état de la nature dans notre capitale.

Contacts :

- Atlas des Oiseaux de Bruxelles birdatlas.brussels@natagora.be
- Alain Paquet alain.paquet@natagora.be 0488/27.60.40
- Simon Feys simon.feys@natuurpunt.be 0499/88.65.85